

## Dossier Technique Amiante (D.T.A.)

visé à l'article R. 1334-22 du Code de la Santé Publique



**Dossier N° : A22 /06**

**Date de rédaction : 5/06/2006**

### **IMMEUBLE**

- Nom Etablissement : Lycée BOISMARD  
- Adresse : Rue Emile NEUVILLE  
27800 BRIONNE

### **MAITRE D'OUVRAGE**

**Conseil Régional de Haute Normandie**  
Adresse : Direction de l'Enseignement  
5 Rue Schuman - BP 1129  
76174 Rouen Cedex 1

# Sommaire

## 1- Dossier technique amiante visé à l'article R.1334-22 du code de la santé publique

- Obligations du maître d'ouvrage
- Fiche de communication du DTA
- Enregistrement du contrôle périodique, des mesures d'empoussièrtements et des travaux de retrait et de confinement des matériaux flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante
- Liste et localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante et enregistrement de leur état de conservation.

## 2- Fiche récapitulative du dossier technique amiante

- Fiche d'identification
- Liste et localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Obligations réglementaires du maître d'ouvrage concernant les matériaux amiantés
- Mesures d'ordre général préconisées en cas de repérage de matériaux et produits (autre que flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante) dégradés
- Annexe A : Consignes de sécurité
- Annexe B : Fiche d'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement
- Annexe C : Fiche d'enregistrement des mesures conservatoires

## 3- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

- A - Informations générales
- B - Conclusion du rapport de repérage
- C - Objet de la mission
- D- Conditions de réalisation du repérage
- E - Documents fournis par le commanditaire
- F - Liste des parties de l'immeuble bâtis non visitées
- G - Résultats détaillés du repérage
- Annexe 1 : Fiche d'identification et de cotation
- Annexe 2 : Plans et croquis
- Annexe 3 : Etats de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA)
  
- Annexe 4 : Procès verbaux d'analyses

# Objet du dossier

Ce dossier technique est établi en application de l'article R.1334-22 du code la santé publique, sur la base du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, effectué par l'opérateur de repérage à la demande de "Maître d'ouvrage".

Il intègre :

- La fiche récapitulative
- Le rapport de repérage n° A22/06
- Le rapport de repérage des flocages, calorifugeages et faux plafonds fourni par le maître d'ouvrage préalablement au repérage :
- Rapport de la Société COUELLE Ingénierie / Conseil N° 98/01/02 en date d'Avril 1998

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Sommaire DTA	

## Obligations du maître de l'ouvrage

- Constituer le dossier technique amiante dans les conditions prévues à l'article R1334-22 du Code de la Santé Publique,
- Mettre ce dossier technique amiante à la disposition des personnes visées à l'article R1334-22 du Code de la Santé Publique,
- Transmettre ce dossier technique à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble, et conserver une attestation écrite de cette communication,
- Communiquer la fiche récapitulative du dossier technique amiante aux personnes visées à l'article R1334-22 du Code de la Santé Publique, et notamment aux occupants de l'immeuble.

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Sommaire DTA	

**FICHE DE COMMUNICATION DU D.T.A.**  
à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux  
( valant attestation )

**DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE N° : A22 /06**

- Nom Etablissement : **Lycée BOISMARD**  
- Adresse : Rue Emile NEUVILLE  
27800 BRIONNE

DATE	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE	QUALITE DU SIGNATAIRE	SIGNATURE

**Enregistrement du contrôle périodique (tous les 3 ans), des matériaux flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante :**

Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Contrôle périodique	
		Date	Résultat

**Enregistrement des mesures d'empoussièrement des matériaux flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante :**

Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Mesures d'empoussièrement		
		Date	Résultat	Référence

**Enregistrement des travaux de retrait et de confinement des matériaux flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante :**

Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Travaux	
		Date	Nature

**Liste et localisation des matériaux et produits autres que flocages calorifugeages et faux plafonds  
contenant de l'amiante et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Dalles de sol: Elément Amianté	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillons	Etat de conservation
1	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Salle 6A/Sol	Pr25L01A22	ED
2	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Couloir/Sol		BE
3	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Salle 01 à 04/Sol		BE
4	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Bureau surveillants/Sol		BE
5	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Réserve ménage/Sol		BE
6	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Toilette des profs/Sol		BE
7	3- Conduit-amiante-ciment		Externat/R+1 Toilette des profs/Plafond		BE
8	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Reserve Hist. Géo/Sol		BE
9	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Bureau CPE/Sol		BE
10	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Couloir/Sol		BE
11	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Salle 9/Sol		BE
12	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Salle 10/Sol		BE
13	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Salle de permanence/Sol		BE
14	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Réserve/Sol		BE
15	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Toilette /Sol		BE
16	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Salle informatique/Sol		BE
17	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/RDC Salle 8/Sol	Pr25L17A22	BE
18	3- Conduit-amiante-ciment		Externat/RDC Réserve ménage/Plafond		BE
19	3- Conduit-amiante-ciment		Externat/Façade Façades/Ventilation du vide sanitaire		BE
20	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Restaurant scolaire/RDC Hall accès restaurant et externat/Sol	Pr25L26A22	ED
21	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Restaurant scolaire/RDC Hall accès restaurant et externat/Sol	Pr25L27A22	ED
22	7- Joints-d'étanchéité		Restaurant scolaire/RDC Façade/Façade	Pr61L35A22	BE
23	3- Conduit-amiante-ciment		Parties communes - Logements /RDC Façade/Ventilation Vide sanitaire		BE
24	3- Conduit-amiante-ciment		Parties communes - Logements /RDC Vide ordures/Conduit vide ordures		BE
25	3- Conduit-amiante-ciment		Parties communes - Logements /RDC Gaine technique gaz/Sous escalier		BE
26	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Parties communes - Logements /RDC Hall /Sol	Pr25L39A22	BE
27	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Parties communes - Logements /RDC Escalier/Sol		BE
28	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Parties communes - Logements /R+1 Dégagement et escalier/Sol		BE
29	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Parties communes - Logements /R+2 Dégagement et escalier/Sol		BE

# FICHE RECAPITULATIVE

## Du Dossier Technique Amiante

### IMMEUBLE

- Référence dossier : **A22 /06**
- Nom Etablissement: Lycée BOISMARD
- Adresse : Rue Emile NEUVILLE  
27800 BRIONNE

### MAITRE D'OUVRAGE

**Maître d'Ouvrage : Conseil Régional de Haute Normandie**  
Adresse : Direction de l'Enseignement  
5 Rue Schuman - BP 1129  
76174 Rouen Cedex 1

#### Légende :

##### Préconisation :

CP : Contrôle périodique tous les 3 ans  
ME : Mesure du niveau d'empoussièrement de l'atmosphère  
TRC : Travaux de retrait ou de confinement

##### Décision :

Ope : sur décision de l'opérateur ;  
Ana : d'après analyse  
Arp : d'après ancien rapport  
Ope (Idem N° Prélèvement) : décision par analogie à l'analyse du prélèvement

##### Mesures d'ordre général préconisées :

RE : Retrait de l'Elément                      PSM : Protéger contre les Sollicitations Mécaniques

##### Etat de conservation :

##### Autre Matériau

BE : Bon Etat  
ED : Etat Dégradé

##### Flocage, Calorifugeage et Faux Plafond

Flo/x : Flocage / résultat grille d'évaluation  
Cal/x : Calorifugeage/ résultat grille d'évaluation  
FP/x : Faux plafond/ résultat grille d'évaluation

# Fiche Récapitulative Du Dossier Technique Amiante

( annexe 3 de l'arrêté du 22 août 2002)

**DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE N° : A22 /06**

**DATE DE REDACTION DE LA FICHE: 05/06/2006**

**DATE DE MISE A JOUR DE LA FICHE:**

## IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE

- Immeuble : Lycée BOISMARD  
- Nom Etablissement :Lycée BOISMARD  
- Adresse :Rue Emile NEUVILLE  
27800 BRIONNE

- Réf. Cadastre :

- Lot n° :

- Année de permis de construire :

- Nature et usage du bâtiment : Enseignement : Primaire/Secondaire/Lycées

## NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI DETIENT LE DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

**Nom : Direction de l'Enseignement**

**Adresse : 5 Rue Schuman - BP 1129**  
76174 Rouen Cedex 1

**Une copie sera transmise à l'établissement**

**MODALITES DE CONSULTATION DU DTA :**

Sur Rendez vous

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Page de garde Fiche récapitulative	

■ **Liste et localisation des matériaux et produits autres que flocages calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Etat de conservation
1	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / Façade Façades / Ventilation du vide sanitaire		BE
2	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Bureau CPE / Sol		BE
3	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Couloir / Sol		BE
4	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 9 / Sol		BE
5	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 10 / Sol		BE
6	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle de permanence / Sol		BE
7	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Réserve / Sol		BE
8	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Toilette / Sol		BE
9	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle informatique / Sol		BE
10	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 8 / Sol	Pr25L17A22	BE
11	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / RDC Réserve ménage / Plafond		BE
12	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Salle 6A / Sol	Pr25L01A22	ED
13	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Couloir / Sol		BE
14	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Salle 01 à 04 / Sol		BE
15	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Bureau surveillants / Sol		BE
16	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Réserve ménage / Sol		BE
17	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Toilette des profs / Sol		BE
18	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / R+1 Toilette des profs / Plafond		BE
19	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Reserve Hist. Géol / Sol		BE
20	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Façade / Ventilation Vide sanitaire		BE
21	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Vide ordures / Conduit vide ordures		BE
22	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Gaine technique gaz / Sous escalier		BE
23	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / RDC Hall / Sol	Pr25L39A22	BE
24	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / RDC Escalier / Sol		BE

Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/2006	Fiche récapitulative

25	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / R+1 Dégagement et escalier / Sol		BE
26	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / R+2 Dégagement et escalier / Sol		BE
27	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	Pr25L26A22	ED
28	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	Pr25L27A22	ED
29	61 Façade 7- Joints-d'étanchéité	Restaurant scolaire / RDC Façade / Façade	Pr61L35A22	BE

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/2006	Fiche récapitulative	

## - OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DU MAITRE D'OUVRAGE

Les conséquences du repérage pour le propriétaire, en termes d'obligations réglementaires, sont :

■ Procéder à la vérification périodique (tous les 3 ans), dans les conditions prévues aux l'articles R1334 du Code de la Santé Publique, de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante suivants :

N°	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Etat de conservation

■ Effectuer une mesure du niveau d'empoussièrement, dans les conditions prévues aux l'articles R1334 du Code de la Santé Publique, dans les locaux suivants :

N°	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Etat de conservation

■ Procéder à des travaux de retrait ou de confinement, dans les conditions prévues aux l'articles R1334 du Code de la Santé Publique,, des matériaux contenant de l'amiante suivants :

N°	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Etat de conservation

**- Mesures d'ordre général préconisées en cas de repérage de matériaux et produits  
(autre que flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante) dégradés**

N°	Matériau ou produit	Dalles de sol Elément amianté	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Etat de conservation	Préconisation
1	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Externat/R+1 Salle 6A/ Sol	ED	PSM
2	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Restaurant scolaire/RDC Hall accès restaurant et externat/ Sol	ED	PSM
3	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	Restaurant scolaire/RDC Hall accès restaurant et externat/ Sol	ED	PSM

# **Annexe A de la fiche récapitulative**

**Consignes de sécurité**

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Annexe A de la fiche récapitulative	

# CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

## A L'EGARD DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

### 1. Informations générales

Respirer les fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction,...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

### 2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

### 3. Consignes générales de sécurité

#### A - Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.

L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
- en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Annexe A de la fiche récapitulative	

## **Le port d'équipements de protection est recommandé :**

Des demi-masques filtrants (type FFP 3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

## **B - Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante**

### **Stockage des déchets sur le site :**

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol, par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

### **Élimination des déchets :**

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme des flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en double sacs étanches scellés.

Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861\*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

### **Élimination des déchets connexes :**

Les déchets autres que les déchets de matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériels (filtres, par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Annexe A de la fiche récapitulative	

# Annexe B de la fiche récapitulative

Fiches d'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Annexe B de la fiche récapitulative	

## Fiche d'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement

Réf dossier: A22 /06 - Immeuble : Lycée BOISMARD

Local ou zone:

Etage :

Date de réception :

Référence du PV de réception :

Nature des travaux :

N°	Matériau ou produit	Localisation Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Nature Travaux	Nature du Matériau

Dans le cas du retrait de flocages, calorifugeages ou faux plafonds

Mesures de surveillance du niveau d'empoussièrement après mesures conservatoires

Date	laboratoire	N° Mesure	Resultat

Examen visuel des surfaces traitées

Date	Opérateur de repérage	Résultat

# Annexe C de la fiche récapitulative

Fiches d'enregistrement des mesures conservatoires

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Annexe C de la fiche récapitulative	



# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique amiante

En application du Code de la Santé Publique ( Articles R1334-14 à R1334-29)  
Conforme à l'Arrêté du 22 Août 2002.  
Conforme à la Norme NFX 46-020 de 2 Novembre 2002  
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité.

## Maître d'ouvrage :

**Conseil Régional de Haute Normandie**  
Direction de l'Enseignement  
5 Rue Schuman - BP 1129  
76174 Rouen Cedex 1

## IMMEUBLE :

**Lycée BOISMARD**  
**Rue Emile NEUVILLE**  
**27800 BRIONNE**



**Rapport N° : A22 /06**

**L'opérateur de repérage : A BOUMAGHDAR**

**Date de repérage : 16/03/2006**

**Rapport rédigé le : 5/06/2006**

## SOMMAIRE DU RAPPORT

A - Informations générales	Annexes :
B - Conclusion du rapport de repérage	Annexe 1 : Fiche d'identification et de cotation
C - Objet de la mission	Annexe 2 : Plans et croquis
D- Programme du repérage	Annexe 3 : Etat de conservation des matériaux amiantés
E - Documents fournis par le commanditaire	Annexe 4 : Procès verbaux d'analyses
F - Liste des parties de l'immeuble bâtis non visitées	
G - Résultats détaillés du repérage	

## A INFORMATIONS GENERALES

### A 1 - DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

- Nom Etablissement : **Lycée BOISMARD**
- Adresse : Rue Emile NEUVILLE  
27800 BRIONNE
- Réf. Cadastre :
- Année de permis de construire :
- Nature et usage du bâtiment : Enseignement : Primaire/Secondaire/Lycées
- Description du bâtiment :

### A 2- IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE

Prénom, Nom de l'opérateur : **A BOUMAGHDAR**  
Personne présente lors du repérage : M GUILBERT Ouvrier professionnel

**Laboratoire d'analyse :** Algade Laboratoire PRYSM  
Technopole - Le Polygone  
46 Rue de La Télématique  
42950 Saint Etienne Cedex 9

## B - CONCLUSION DU RAPPORT DE REPERAGE

**- Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :** après analyses et sur décision de l'opérateur

Voir paragraphe "G - Résultats détaillés du repérage" du présent rapport

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Rapport de repérage	

## C - OBJET DE LA MISSION

Identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante ( repérage visuel et sondage non destructif) susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien ou de maintenance. Ce repérage a pour objectif une recherche et un constat de visu (confirmé par des analyses en cas de doute) de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante accessibles sans travaux destructifs selon la liste citée à Article R1336-26 du Code de la Santé Publique. L'opérateur repérera également les autres matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante selon sa connaissance. Cette recherche ne doit comporter aucun démontage hormis le soulèvement de plaques de plafonds ou trappes de visites, ni investigation de structures à l'exclusion de la réalisation de prélèvements ou de sondages des matériaux, conformément à la norme NF X 46-020. En conséquence la responsabilité de notre société ne saurait être engagée en cas de découverte de matériaux contenant de l'amiante dans les endroits non accessibles ou hermétiquement clos le jour de la visite.

## D - PROGRAMME DU REPERAGE (Code de la Santé Publique, Article R1334-26)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
<b>1. Parois verticales intérieures et enduits</b>	
Murs et poteaux.	- Flocages - Enduits projetés (ayant une fonction coupe-feu) - Revêtements durs des murs (plaques menuiserie amiante-ciment) - Entourage de poteaux (carton amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre).
Cloisons, gaines et coffres verticaux	Flocages, enduits projetés, panneaux de cloison.
<b>2. Planchers, plafonds et faux plafonds</b>	
Plafonds, gaine et coffres verticaux	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Poutres et charpentes	Projections et enduits
Faux plafonds	Panneaux
Planchers	Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...)	Conduits, calorifuge, enveloppe de calorifuge
Clapets et volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage.
Porte coupe-feu	Joint (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduit.
<b>4. Ascenseur, monte charge</b>	
Trémie	Flocage.

## E - DOCUMENTS FOURNIS PAR LE COMMANDITAIRE (ANNEXES)

- Plans  
 Permis de construire  
 Dossier technique amiante précédent  
 Rapports flocages, calorifugeages et faux plafond précédents  
 Autre :

## F - LISTE DES PARTIES DE L'IMMEUBLE BATI NON VISITES ( JUSTIFICATION )

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Rapport de repérage	

## G - RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

**Bâtiment** : Bât J

- Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
1	7- Rien_à_signaler		RDC Ensemble du bâtiment/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

**Bâtiment : Bât K**

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
2	7- Rien_à_signaler		RDC Ensemble du bâtiment/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

**Bâtiment : Bât M**

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
3	7- Rien_à_signaler		RDC Ensemble du bâtiment/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

■ **Localisation des matériaux et produits contenant effectivement de l'amiante, sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
4	3- Conduit-amiante-ciment		Façade Façades/ Ventilation du vide sanitaire		Ope
5	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Bureau CPE/ Sol		Idem Pr25L01A22
6	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Couloir/ Sol		Idem Pr25L01A22
7	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Salle 9/ Sol		Idem Pr25L01A22
8	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Salle 10/ Sol		Idem Pr25L01A22
9	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Salle de permanence/ Sol		Idem Pr25L01A22
10	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Réserve/ Sol		Idem Pr25L01A22
11	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Toilette / Sol		Idem Pr25L01A22
12	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Salle informatique/ Sol		Idem Pr25L01A22
13	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Salle 8/ Sol	Pr25L17A22	Ana
14	3- Conduit-amiante-ciment		RDC Réserve ménage/ Plafond		Ope
15	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Salle 6A/ Sol	Pr25L01A22	Ana
16	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Couloir/ Sol		Idem Pr25L01A22
17	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Salle 01 à 04/ Sol		Idem Pr25L01A22
18	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Bureau surveillants/ Sol		Idem Pr25L01A22
19	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Réserve ménage/ Sol		Idem Pr25L01A22
20	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Toilette des profs/ Sol		Idem Pr25L01A22
21	3- Conduit-amiante-ciment		R+1 Toilette des profs/ Plafond		Ope
22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Reserve Hist. Géo/ Sol		Idem Pr25L01A22

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
23	7- Rien_à_signaler		RDC CDI/ Rien_à_signaler		Ope
24	7- Rien_à_signaler		RDC Réserve/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage

25	7- Rien_à_signaler		RDC Sanitaires / Rien_à_signaler		Ope
26	7- Rien_à_signaler		R+1 Salle 6B/ Rien_à_signaler		Ope
27	7- Rien_à_signaler		R+1 Salle 7/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
28	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	RDC Couloir / Sol		Ope
29	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	RDC Chambres/ Sol		Ope
30	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	RDC Infirmierie/ Sol		Ope
31	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	RDC Foyer/ Sol		Ope
32	7- Rien_à_signaler		RDC Sanitaires/ Rien_à_signaler		Ope
33	7- Rien_à_signaler		RDC Gaines techniques/ Rien_à_signaler		Ope
34	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+1 Chambres 8 à 20/ Sol		Ope
35	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+1 Foyers/ Sol		Ope
36	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+1 Couloir/ Sol		Ope
37	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+1 Local ménage/ Sol		Ope
38	7- Rien_à_signaler		R+1 Sanitaires/ Rien_à_signaler		Ope
39	7- Rien_à_signaler		R+1 Gaines techniques/ Rien_à_signaler		Ope
40	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+2 Chambres 21 à 35/ Sol		Ope
41	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+2 Couloir / Sol		Ope
42	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+2 Chambre surveillants / Sol		Ope
43	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+2 Réserve ménage/ Sol		Ope
44	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles	R+2 Foyers/ Sol		Ope
45	7- Rien_à_signaler		R+2 Sanitaires/ Rien_à_signaler		Ope
46	7- Rien_à_signaler		R+2 Gaines techniques/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage

**Bâtiment : Lycée**

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
47	2- Panneaux		Tous niveaux Ensemble des bâtiments/ Faux-plafond		Arp

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

**Bâtiment** : Parties communes - Logements**■ Localisation des matériaux et produits contenant effectivement de l'amiante, sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
48	3- Conduit-amiante-ciment		RDC Façade/ Ventilation Vide sanitaire		Ope
49	3- Conduit-amiante-ciment		RDC Vide ordures/ Conduit vide ordures		Ope
50	3- Conduit-amiante-ciment		RDC Gaine technique gaz/ Sous escalier		Ope
51	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Hall / Sol	Pr25L39A22	Ana
52	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Escalier/ Sol		Idem Pr25L39A22
53	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+1 Dégagement et escalier/ Sol		Idem Pr25L39A22
54	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	R+2 Dégagement et escalier/ Sol		Idem Pr25L39A22

**■ Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
55	7- Rien_à_signaler		RDC Circulation caves/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage	

■ **Localisation des matériaux et produits contenant effectivement de l'amiante, sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
56	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Hall accès restaurant et externat/ Sol	Pr25L26A22	Ana
57	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Dalles + Colle	RDC Hall accès restaurant et externat/ Sol	Pr25L27A22	Ana
58	7- Joints-d'etanchéité		RDC Façade/ Façade	Pr61L35A22	Ana

■ **Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante sur décision de l'opérateur, d'après ancien rapport ou d'après analyse**

N°	Matériau ou produit	Décision pour Dalles de sol	Localisation : Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Décision
59	7- Rien_à_signaler		RDC Réfectoire/ Rien_à_signaler		Ope
60	7- Rien_à_signaler		RDC Réfectoire des profs/ Rien_à_signaler		Ope
61	7- Rien_à_signaler		RDC Cuisine/ Rien_à_signaler		Ope
62	7- Rien_à_signaler		RDC Réserves cuisine/ Rien_à_signaler		Ope
63	3- Calorifuges-Enveloppes-de-calorifuges		RDC Chaufferie/ Chaufferie		Arp
64	2- Flocages		RDC Chaufferie/ Plafond		Arp
65	7- Rien_à_signaler		RDC Ancien transfo/ Rien_à_signaler		Ope

Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/06	Rapport de repérage

# **Annexe**

## **Fiche d'identification et de cotation**

<b>Réf dossier</b>	<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Intitulé</b>	
A22 /06	V1	05/06/2006	PDG Fiche d'identification	

# Liste des prélèvements et résultats des analyses

Référence dossier : A22 /06

Immeuble : Lycée BOISMARD

Laboratoire d'analyses : Algade Laboratoire PRYSM

Technopole - Le Polygone

Numéro du rapport d'analyse : Rapport d'essai N° EST 06/03/1472

N°	N° Prélèvement	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	Méthode Analyse	Résultat Analyse
1	Pr25L01A22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Salle 6A / Sol	MET	Positif
2	Pr25L17A22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 8 / Sol	MET	Positif
3	Pr25L26A22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	MET	Positif
4	Pr25L27A22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	MET	Positif
5	Pr61L35A22	7- Joints-d'etanchéité	Restaurant scolaire / RDC Façade / Façade	MET	Positif
6	Pr25L39A22	2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / RDC Hall / Sol	MET	Positif

# Annexe

## Plans et Croquis des Zones amiantées

### Légende :

#### Symboles :



Zone amiantée



Conduits en amiante ciment



Conduits en amiante ciment

#### Identification des matériaux

Flo : Flocages

Cal : Calorifugeages

FP : Faux plafonds

DS : Dalles ou sol vinyle

C : Colle de dalle de sol

#### Localisation des prélèvements

Pr N°: Prélèvement N°

#### Présence d'amiante :

a? : Susceptible de contenir de l'amiante

Am : Contenant de l'amiante

N : Sans amiante

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	PDG Annexe Plans et croquis	

# Planche Photos et Croquis

N° Dossier : A22 /06

Nom de l'établissement : Lycée BOISMARD

Bâtiment : Externat

Etage :

Planche réalisée le : 28/06/2006

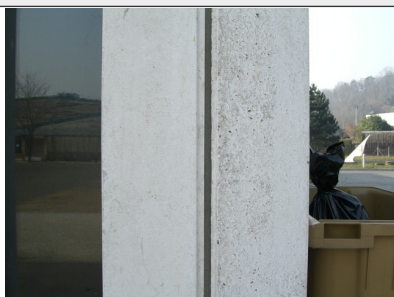
Planche révisée le :

N° de révision :

## Bâtiment Externat



Joint de façade amiantés



Dalles de sol amiantées



Dalles de sol amiantées



Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/2006	Annexe : Plans et croquis

# Planche Photos et Croquis

N° Dossier : A22 /06  
 Nom de l'établissement : Lycée BOISMARD  
 Bâtiment : Externat  
 Etage :

Planche réalisée le : 28/06/2006  
 Planche révisée le :  
 N° de révision :

## Bâtiment logement



Ventilation VS en amiante ciment



Conduit en amiante ciment



Dalles de sol amiantées



Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/2006	Annexe : Plans et croquis

# Planche Photos et Croquis

N° Dossier : A22 /06

Nom de l'établissement : Lycée BOISMARD

Bâtiment : Externat

Etage :

Planche réalisée le : 28/06/2006

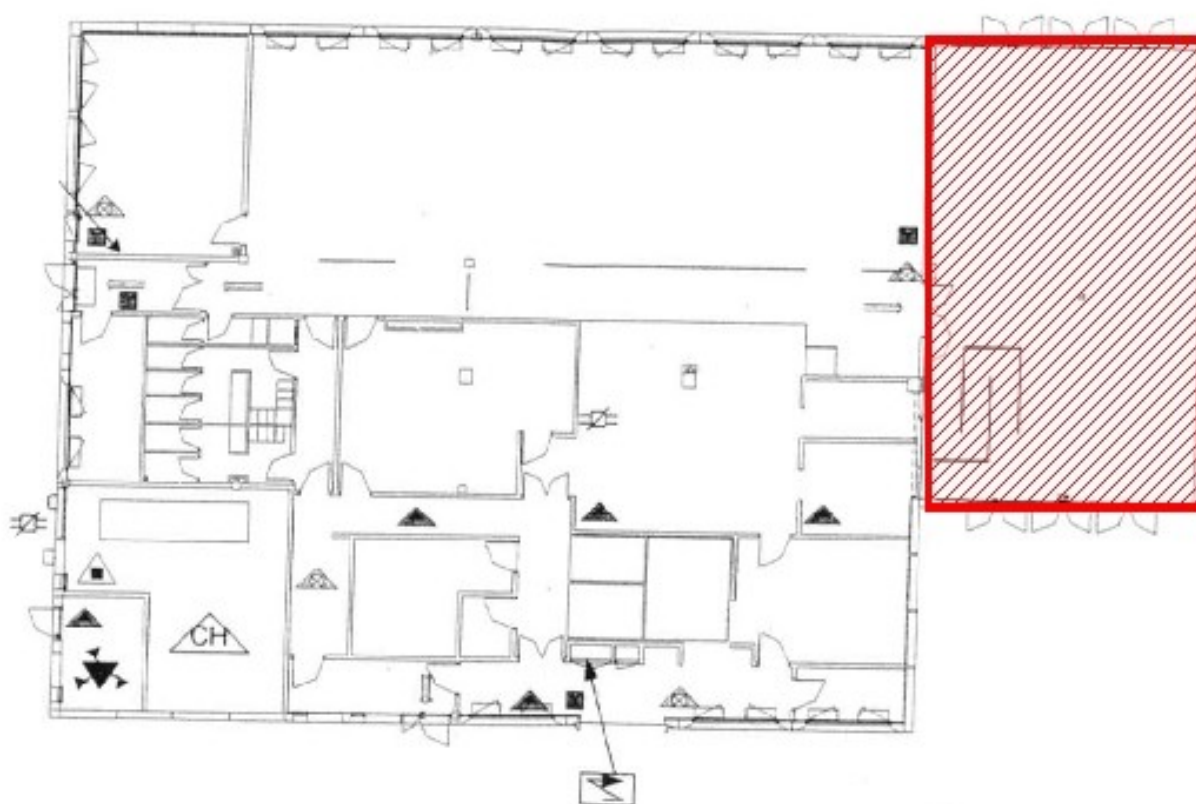
Planche révisée le :

N° de révision :

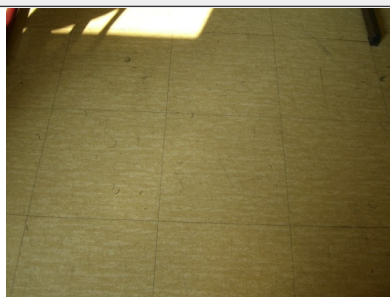
## Restaurant scolaire



Dalles de sol amiantées



Dalles de sol amiantées



Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/2006	Annexe : Plans et croquis

# **Enregistrement de Etat de conservation**

**des matériaux & produits contenant de l'amiante**

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	Etat de Conservation des MPCA	

■ **Liste et localisation des matériaux et produits autres que flocages calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et Enregistrement de leur état de conservation**

N°	Matériau ou produit	Localisation : Bâtiment/ Etage / Zone ou local / Emplacement dans le local	N° Echantillon	Etat de conservation
1	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / Façade Façades / Ventilation du vide sanitaire		BE
2	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Bureau CPE / Sol		BE
3	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Couloir / Sol		BE
4	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 9 / Sol		BE
5	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 10 / Sol		BE
6	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle de permanence / Sol		BE
7	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Réserve / Sol		BE
8	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Toilette / Sol		BE
9	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle informatique / Sol		BE
10	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / RDC Salle 8 / Sol	Pr25L17A22	BE
11	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / RDC Réserve ménage / Plafond		BE
12	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Salle 6A / Sol	Pr25L01A22	ED
13	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Couloir / Sol		BE
14	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Salle 01 à 04 / Sol		BE
15	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Bureau surveillants / Sol		BE
16	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Réserve ménage / Sol		BE
17	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Toilette des profs / Sol		BE
18	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Externat / R+1 Toilette des profs / Plafond		BE
19	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Externat / R+1 Reserve Hist. Géol / Sol		BE
20	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Façade / Ventilation Vide sanitaire		BE
21	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Vide ordures / Conduit vide ordures		BE
22	31 Conduits de fluide (air, eau,... 3- Conduit-amiante-ciment	Parties communes - Logements / RDC Gaine technique gaz / Sous escalier		BE
23	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / RDC Hall / Sol	Pr25L39A22	BE
24	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / RDC Escalier / Sol		BE

Réf dossier	Version	Date	Intitulé
A22 /06	V1	5/6/2006	Fiche récapitulative

25	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / R+1 Dégagement et escalier / Sol		BE
26	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Parties communes - Logements / R+2 Dégagement et escalier / Sol		BE
27	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	Pr25L26A22	ED
28	25 Planchers 2- Dalles-ou-sol-vinyle	Restaurant scolaire / RDC Hall accès restaurant et externat / Sol	Pr25L27A22	ED
29	61 Façade 7- Joints-d'étanchéité	Restaurant scolaire / RDC Façade / Façade	Pr61L35A22	BE

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	5/6/2006	Fiche récapitulative	

## **Fiche de visite**

# **Annexe**

## **Procès verbaux d'analyses**

Réf dossier	Version	Date	Intitulé	
A22 /06	V1	05/06/2006	PDG PV d'analyses	